JOHN BONNOT.

Entrepreneur de pompes funèbres

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 RUE STE-ANNE.

Téléphone No 1043.

14 sept—3m

Telephone No 408.

F. Laudumiey & Co.

Limited.

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres

1128 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

25av—6m

Propriétaires et agents, sachez que la Pelican Excavating Co. nettoie les toutes à meilleur marché qu'aucune autre compagnie. Bureau 320 Carondelet.

17 oct—1an

MAGASIN DU

BON MARCHE

313 Rue Royale,

F. ADRIEN BRONET,

HORLOGER, BIJOUTIER JOAILLIER

J'ai l'honneur d'informer mes amis, connaissances et le public en général que je viens de recevoir mon grand assortiment de Montres, Pendules, Diamants, Orfèvrerie, Lunettes, et Bijouterie de toutes descriptions.

Grande variété de Cannes et Ombrelles à pomme d'or et d'argent.

La seule Grande et Unique Maison Française à la Nouvelle-Orléans.

Venez visiter et vous rendre compte par vous même du bas prix de mes marchandises, dont je défie toute concurrence.

2 d éc 97—1 an

Charbon! Charbon!

Breckenridge Cannel.
Charbon Pittsburgh.
Charbon Alabama.
Charbon Anthracite.
Gas and Foundry Coke.

A vendre par

W. G. Coyle & Co.

323 rue Carondelet, coin Union.

2dmars—

TEXAS EL PASO T AND P ROUTE PACIFIC

LIGNE COURTE

CALIFORNIE

Bureau des Billets, 632 Canal

Et à l'entrepôt au pied de la rue Thalie

Heures des arrivages et des départs.

Départs	Arrivages.
Express de la Californie. 8-15 a m.	6:15 p m.
Ft Worth, Hot Springs et St Louis Ex 7:20 p.m.	9:15 a.m.

Le train de 8:15 a.m. a des chars dortoirs buffet, Pullman à Fort Worth et fait connection à Fort Worth avec des chars dortoirs Pullman pour El Paso, Denver et San Francisco.

Le train de 7:20 p m a des chars dortoirs buffet Pullman à Shreveport, Marshall, faisant connection pour Hot Springs et St Louis.

Prenez les chars électriques de la rue Jackson ou de la rue Tchoupitoulas, via le Ferry de la rue Jackson pour Gretna. Les trains quitteront Gretna à 8:49 a m. et 7:55 p.m.

Pour des billets et d'autres informations s'adresser à

A. S. GRAHAM, agent des passagers et des billets, 632 Canal, N. O. Lne. ARTHUR DEARMAS, agent de ville des passagers, N. O. E. P. TURNER agent général des passagers et des billets, Dallas, Tex E. S. THORNE, Troisième vice-président et directeur-général, Dallas, Tex.

1er déc —

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 52,945—Cour Civile de District—Division D—Alphonse W. Miller vs ses créanciers—Ordre de Cour.—Que la pétition ci-dessus soit enregistrée et que la cession des biens soit acceptée et qu'un avis duquel soit donné aux créanciers d'Alphonse W. Miller comme l'ordonne la loi; qu'une réunion de créanciers dudit Alphonse W. Miller, soit convoquée pardevant M. C. Soniat, notaire public, en son bureau en la ville de la Nouvelle-Orléans, le 4me jour de mars 1898, pour y délibérer sur cet application, comme l'ordonne la loi. Que Wm. K. Horn, avocat, soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents et que toutes procédures judiciaires contra personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues jusqu'à ce que l'on arrive à une décision.

Nouvelle-Orléans, 29 janvier 1898.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN. Député-Greffier.

2 fév—7 16—mars 3

Simon Hermsheim vs Independent Cotton Oil Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 48 974—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par F. Steinhardt, receveur du "Independent Cotton Oil Company Limited" de ses recettes et débours pour le mois de septembre 1897, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

4 fév —4 8 13

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Henry Brink.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,979—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. D. Coleman, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

10fév—10 14 19

Succession de Edgar Joosz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,541—Division D—Attendu que Victor Joosz a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edgar Joosz, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

4fév—4 8 13

Succession de P. H. Ryan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,787—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Geo. H. Stoehr, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN Greffier.

Frank Zangel, avocat

4 fév—4 8 13

Succession de L. C. Keever.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,098—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mary Helen Keever, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

PAULO GUERIN, Greffier.

5fév—5 9 14

Succession de Veuve A. Gonzales.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 54,702—Division C Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Veuve Gaspard Gregoire, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN.

Robert Legier, avocat. Greffier.

6 fév—6 10 15

Succession de Thos. P. Young.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,598—Division B—Attendu que Mme Lena M. Young veuve de Thos P. Young, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'admnistration dans la succession de feu Thos P. Young, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O GUERIN, Greffier.

3 fév—3 7 12

Succession de Henry et Johanna Zimmermann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,526—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Zimmermann, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

1er fév—1 5 10

AVIS AUX CREANCIERS.

James W. Cunningham vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 54,265—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par William H. Bourke, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la cour.

PAUL O. GUERIN. Greffier.

10 fév—10 14 19

Interdiction de Pollie Ann Paran.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52 594—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Peter Gallagher, curateur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

2 fev—2 6 11

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVile de District pour la paroisse d'Orléans.—Siméon Emanuel vs ses créanciers—No 55,496. Division A, Cour Civile de District—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Siméon Emanuel soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. F Brewer, notaire public, en son bureau, Hennen Building, en cette ville, le 28ème jour de février 1898, à onze heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient être portées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne ainsi que ses biens soient suspendues, et que Abraham Goldberg Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire

Nouvelle Oorléans, Lne, 24 janvier 1898.

(Signé) THOS C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier

B. F. Samuels avocat, chambre 20, 137 rue Carondelet.

29 jan—29—fév 12 28

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVile de District pour la paroisse d'Orléans—No 55 328 Cour Civile de District, Division E—John J. Baltz vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétionnaire, John J. Baltz, soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers et qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant George W. Pearing Jr, notaire public en son bureau, No 211 Passage de la Bourse, en cette ville, commençant LUNDI, le 14ème jour de février 1898, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que J. J. Reilly, Esq., avocat, soit appointé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1898.

Signé: GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN. Député-Greffier.

13 janv—13 28—fév 14

Ong Hiller Company, Limited vs The Art Furniture and Decorating Company, Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55,087—Division D Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Ad Koppel, Liquidateur, de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

4fev—4 8 13

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR ET ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Deuxième District,

Avantageusement située,

Nos 818 et 820 rue Royale, entre les rues Dumaine et Ste-Anne.

Près de la cathédrale St-Louis, du Marché Français, d'écoles, etc., et à dix minutes de marche de la rue du Canal. Les chars électrique passent devant la propriété et plusieurs autres lignes de chars électriques à un ilet.

John M. Meilleur et al vs Emma L. Thorpe et als.

No 55,233—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue Commune. MERCREDI, le 16 février 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 7 janvier 1898 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété de valeur ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, situé sur le côté est de la rue ROYALE, entre les rues DUMAINE et STE-ANNE, ilet borné par la rue CHARTRES, mesurant 37 pieds 3 pouces de face à la rue ROYALE sur 127 pieds 10 pouces et 5/8 de profondeur; entre lignes parallèles, bornée au-dessous par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à la Veuve Grunod et au-dessous par la propriété autrefois appartenant à Mme. Grima, ensemble avec les bâtisses et amélioration qui s'y trouvent. Les améliorations consistent en une élégante résidence ayant six chambres, bâtisse au fond avec trois chambres, citerne, hydrant, latrines, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un et deux ans avec intérêt au taux de 8 0/0 par an sur les paiements différés devant être représentés par des billets de l'acquéreur, devant être garantis par privilèges de vendeur et avec honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection, et l'acquéreur devant assumer les taxes de 1897, et devant faire un dépôt de 10 0/0 de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. J. Aleix, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 jan—12 13 19 26—fév 2 9 16

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN JOLI COTTAGE SIMPLE.

No 1934, rue Foucher,

Coin Remparts,

A L'ENCAN.

Jeudi le 3 mars 1898.

DANS L'AFFAIRE DE LA SUCCESSION DE T. G. MONTGOMERY.

No 52,678—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR HECKER & SMITH, J. Paul Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, JEUDI, 3 mars 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629-631 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, en date du 28 janvier 1898 dans l'affaire ci-dessus numérotée il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 469, borné par les rues Foucher, Amélia, Dryades et Remparts, le dit lot est désigné par le No 11 et mesurant 28 pieds de face à la rue Foucher, par une profondeur de 94 pieds entre lignes parallèles (au pied américain) et forme l'encoignure des rues Foucher et Remparts. Le tout conformément à un plan particulier en date du 2 juin 1886 et annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, 2 juin 1886.

Les améliorations consistent d'un cottage simple, retiré 8 de la rue, ayant cinq chambres, etc., avec de bonnes banquettes en briques sur les deux côtés de la rue et est maintenant loué à $11 par mois.

Conditions—Une moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste s'il y en a, à un an, garanti par billets portant intérêt de 8 pour cent par an, à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final avec lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et toutes les autres clauses nenelles. L'acquéreur assumera les taxes de 1898 en sus du prix de l'adjudication et fera un dépôt au comptant de 20 pour cent du prix de l'enchère au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Geo J. Untereiner, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 jan—30—fév 6 13 20 27—mars 3

ANNONCE JUDICIAIRE

UNE RARE OCCASION

DE FAIRE UN

PLACEMENT PERMANENT

ET

LUCRATIF.

UN DES COINS D'AFFAIRES LES MIEUX ETABLIS

DANS LE

Sixième District,

Aussi les Meubles et Mobiliers

A L'ENCAN,

JEUDI 24 FEVRIER 1898.

Dans l'affaire de la succession de Hermann Rolle.

Nos 54 272—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Divisions D.

PAR HECKER & SMITH—J Paul Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, le JEUDI 24 février 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre en date du 18 janvier 1898, par l'Hon. N. H Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés suivantes, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet 23, borné par les rues Magasins, Bordeaux, Barracks et Valence et désigné par le No 12 sur un plan fait par C. A. Hedin, voyer, en date du 7 avril 1851, ancien encanteur, et mesurant trente pieds à la rue Magasins sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles; le dit lot forme l'encoignure des rues Magasins et Bordeaux et est vendu sujet à un bail expirant le 30 septembre 1898; au taux de $25.00 par mois.

Conditions comptant, l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1898 en sus et au delà du prix d'adjudication et faire un dépot comptant de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente par devant G. G Kronenberger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

MOBILIER.

Un certain lot de meubles de maison, d'après l'inventaire il sera vendu le même jour à 3 heures P. M. sur les lieux rue Magasins à l'encoignure de la rue Bordeaux.

Conditions—comptant sur les lieux.

janv 23 30—feb 6, 13, 20, 24.

LORSQUE VOUS DESIREREZ

Un Serin bon chanteur, un Perroquet parlant bien une jolie Cage, du Grain pur et frais, etc., allez chez

Louis Ruhe's New Orleans Bird Store,

MARCHAND D'OISEAUX,

319 rue de Chartres.

(A deux portes du Bureau de "l'Abeille");

1er sept—1an—

VENTES A L'ENCAN

PAR JAS A. BRENNAN ET FILLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Edw C. Mitchell et femme.

No 54,916, Division E.

Meubles de maison, salle à manger et cuisine, cheval pur sang, jumper et harnais seront vendus à l'encan le SAMEDI 19 février 1898 à 11 heures A. M. au No 627 rue Poydras, entre les rues Camp et St. Charles, sans limite ni réserve, le lot choisi de meubles énuméré ci-dessus par ordre daté et signé le 9 février 1898 par l'Hon G H. Thèard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Conditions—Comptant

JAS A. BRENNAN ET FILLE,

Bureaux 629 rue Poydras.

10 fév—10 11 18 19

PAR STEPHEN J. DERBES.

CONTENU de la Grocerie coin Broad et Conti, à l'Encan, Vendredi. Comprenant Groceries, Vins, Liqueurs, installation vitrines, etc. Lundi 14 février à 11 heures a.m.

STEPHEN J. DERBES,

Encanteur.

9 fév—9 10 11 12 13

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE

Elégants Meubles de Maison.

Succession de Wm M. Abbott.

No 55,018—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

VENDREDI, 18 FEVRIER 1898, à 11 heures A. M., sur les lieux, encoignure des rues Colisée et Lyons, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, en date du 20 janvier 1898, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Le tout et séparément, les meubles de maison et mobilier, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.

GEO. G FRIEDRICHS & CO.

GEO. G. FRIEDRICHS, Encanteur.

Bureaux, No 832 rue Commune.

8 fév—8 13 18

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE.

2057, rue Poydras.

Succession de Mary E. Monaghan

No 54,140—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR W. H FITZPATRICK encanteur, Bureau 336, rue Carondelet MARDI, 15 mars 1898, à midi, à la Bourse, 629 rue Commune, ou le plus tôt être vu, il sera vendu en vertu d'un ordre de l'Hon Geo. H. Theard, juge de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, la suivante décrite propriété à savoir:

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Johnson, Perdido et Prieur, désigné par le numéro trois sur un plan dressé par C. Gitoux, daté le 20 décembre 1852 désigné comme plan No 17 en l'étude de A. E. Bienvenue, autrefois notaire en cette ville. Le dit lot mesurant, en mesure américaine, 20 pieds 2 pouces de face à la rue Poydras sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage simple de six chambres et deux chambres dans une bâtisse du fond, toit en ardoises, posé en briques à l'air, une citerne.

Conditions—Une demie ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un et deux ans de crédit, en billets portant huit pour cent d'intérêt et garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue. Acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, et devant être passé par devant Felix J. Dreyfous, Esq, notaire que l'acquéreur doit payer, ensemble avec les taxes pour 1897, et faire un dépôt de dix pour cent.

6fev—6 13 20 27—mars 6 13 14 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage résidence avantageux, avec améliorations de goût,

No 2027 avenue de la Louisiane entre les rues Remparts et Saratoga.

In re succession de Joseph H. Fredericks et communauté

No 55,372—Du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, No 336 rue Carondelet—Le MARDI, 8 mars 1898, à midi à la Bourse, Nos 629 et 631 rue Commune, ou le plus tôt être vu, il sera vendu en vertu d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 27 janvier 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et adressé à W. H. Fitzpatrick, encanteur, sera vendu à l'enchère publique au plus haut enchérisseur, la suivante décrite propriété, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet numéro 29 comprenant l'avenue de la Louisiane, les rues Toledano, Sud Remparts et Saratoga, connu comme le numéro municipal 2027 avenue de la Louisiane, désignés par les numéros quatorze et quinze sur un plan du dit ilet, dressé par L. H. Pilié, le 14me jour de ——— 1872 et annexé pour référence à l'inventaire de la succession de L. F. Drouet, pris par Oscar Drouet, les 16 et 17 octobre 1872.

Le lot No Quatorze mesurant 30 pieds de face à l'avenue de la Louisiane, sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No Quinze mesurant en mesure américaine, 30 pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur 128 pieds de profondeur entre lignes parrallèles.

Les améliorations comprennent une bonne résidence contenant quatre chambres et cuisine, galeries, etc. Entourées de jardin de fleurs, tasnagas schillingés, passage pour voiture, écurie et maisons dans le fond.

Conditions—Comptant au plus haut enchérisseur; et l'acquéreur assumant le paiement en plus et au dessus de celui du prix d'achat les taxes d'Etat et de ville pour l'année courante; et devant aussi déposer entre les mains de l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Emmanuel L. Weil Esq, notaire aux frais de l'acquéreur.

30 jan—30—fév 6 13 20 27—mar 6 7 8

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DE VALEUR DANS LE SECOND DISTRICT

Nouveau No 613 [ancien No 37] rue St Philippe entre les rues Chartres et Royale.

Succession Vincenzo ou Charles Pietzo ou Pizzo et son épouse.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. — No 35,490.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, No 813 rue Commune—MERCREDI 2 mars 1898, à midi, il sera vendu aux enchères publiques à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon H. N. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 18 janvier 1898, pour compte de ladite succession les propriétés décrites ci-dessous à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet bornée par les rues St Philippe, Ursulines, Royale Chartres, mesurant en mesure française, 36 pieds de face à la rue St Philippe sur 80 pieds de profondeur, connu par le nouveau No municipal 613 (ancien 37) rue St Philippe.

Termes et conditions—Un tiers au plus comptant, la balance à un et deux ans, portant huit pour cent par an d'intérêt, avec lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété, honoraires d'avocat en cas de procès, et les clauses d'assurances, l'acquéreur devant assumer les taxes pour 1898, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Puig, notaire, aux frais de l'acquéreur.

26 janv—26—fév 2 9 16 23—mars 2

Succession de Jean M. St-Pe et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55.566—Division E—Attendu que Noël Lacassin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des let res d'administration dans la succession de feu Jean M. St-Pe et femme, décédés intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN. Greffier

3fév—3 7 12

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée.

Connue comme le No 1709 rue Laharpe entre les rues Roman et Derbigny, l'arrière rue étant Lapeyrouse, et

D'un terrain rue Derbigny, dans le même îlet.

Mme George Guinault vs Vve George Schamberg.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,431—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 10 mars 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, droits, voies, servitudes, etc., situé dans le troisième district de cette ville, désigné par le numéro 6, de 11 et 22, borné par les rues Laharpe, Derbigny, Lapeyrouse et Roman, mesurant, en mesure anglaise, trente-cinq pieds six pouces de face à la rue Laharpe, sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, d'après le plan de L. Surgi voyer, en date du 20 mai 1847, déposé en le bureau de L. B. Coulon, notaire en cette ville.

2° Un autre lot de terre dans les mêmes district et ilet, désigné par le numéro 16, sur le même plan de L. Surgi; mesurant trente pieds de face à la rue Derbigny, sur cent cinquante huit pieds cinq pouces et sept lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Robert Legier, avocat pour la plaignante.

4 fev—4 5 11 18 25—mars 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

T. H. McFadin vs J. Garrett, sheriff et al (Mme Magdelina Amman, Transferee).—No 3,942.

G. F. Bernhardt, Mme Magdelina Amman, Transferee, vs T. H. McFadin et al.—No 3,859.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse Ouachita—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse Ouachita, dans les affaires ci-dessus intitulées, et en vertu d'un jugement rendu le 2 février 1898 par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Mme M. Amman et mari vs J. H McFadin, New South Building and Loan Association of New Orleans garnishees, tenters saisie) No 55 418 de ladite Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 16 février 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Vingt actions du stock de la New South Building and Loan Association dans la série No 36 certificat No 6,901 au nom de T. H. McFadin.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

4 fev—4 5 9 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District,

A l'encoignure des rues St Bernard et Marais, portant les Nos 1300 et 1304 rue St-Bernard et Nos 1515, 1517 et 1519 rue Marais.

Louise Bornecaze, Curatrice, vs J. P. Lieux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 53,747 En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros dix-neuf et vingt dans l'ilet No 3 borné par les rues Planché ou Marais, St-Bernard, Laharpe, Villeré et Kerlerec, sur un plan de A. D'Hémécourt, en date du 18 décembre 1847, déposé parmi les archives de A. Masureau, ancien notaire de cette ville, lesquels lots de terre se touchent et mesurent—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les faubourgs Franklin, Troisième District de cette ville, faisant partie du lot No dix huit de l'ilet No 56, sur un plan figuratif fait par Joseph Pilié, ancien voyer de ville le 14 mai 1834 déposé dans le bureau de C. Pollock ancien notaire le 30 du même mois et année, le dit ilet et maintenant désigné par le No 616 et est borné par les rues Marigny, Villeré, Mandeville et Robertson et le dit lot mesure, en mesure américaine, soixante pieds de face sur la rue Villeré (anciennement Girod) par trente deux pieds de profondeur et étant la moitié du fond du lot de terre formant l'encoignure des rues Marigny et Villeré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

E. H. Lavillebeuvre, avocat pour le plaignant.

29 janv — 29 30—fev 4 11 18 25 mars 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de la Bâtisse d'Eglise en Bois à un Etage, Toiture en Ardoises,

Située à l'encoignure des rues Laurel et Bellecastle,

Dans l'ilet borné par les rues Valmont et Annonciation,

Et de la Résidence en Bois à un Etage, Toiture en Bardeaux,

Le terrain mesurant 28 pieds par 110 pieds.

A l'arrière de ladite Eglise.

W. C. Faust et Jas McRacken, receveurs de la Pelican Homestead and Building Association vs Ezekiel Warmington.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53 419—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 829 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier district de cette ville, JEUDI, 3 mars 1898, à midi de la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les faubourgs Franklin, Troisième District de cette ville, faisant partie du lot No dix huit de l'ilet No 56, sur un plan figuratif fait par Joseph Pilié, ancien voyer de ville le 14 mai 1834 déposé dans le bureau de C. Pollock ancien notaire le 30 du même mois et année, le dit ilet et maintenant désigné par le No 616 et est borné par les rues Marigny, Villeré, Mandeville et Robertson et le dit lot mesure, en mesure américaine, soixante pieds de face sur la rue Villeré (anciennement Girod) par trente deux pieds de profondeur et étant la moitié du fond du lot de terre formant l'encoignure des rues Marigny et Villeré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Félix J. Dreyfus, avocat pour le plaignant.

5 fév—5 6 11 18 24—mar 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un intérêt indivis dans une propriété du Deuxième District,

Connu comme No 1904 rue Ursulines.

Pierre Descamps vs Charles J. Vuillot.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 55,321—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir: